

La crise : analyse

et propositions de



La crise en cours résulte d'une récession sociale profonde

Nous sommes devant une crise globale, car sont concernés :

- ➔ tous les secteurs de l'économie,
- ➔ les entreprises, les ménages, les banques, les administrations,
- ➔ toutes les régions du monde, dont la France.

Cette crise n'est ni une crise purement financière qui serait commencée aux Etats-Unis en 2007 (crise dite de *subprimes*), ni une crise qui viendrait de l'extérieur.

Elle résulte du mode de développement des vingt-cinq dernières années, fondé sur une logique de dévalorisation du travail, avec des dégâts importants tant du point de vue social que pour l'éco-système.

Les technologies et les décisions politiques (déréglementations, libéralisations, privatisations) conduisent à une mise en concurrence des travailleurs et à un affaiblissement de leur pouvoir de négociation. Il en résulte, surtout en ce qui concerne la France, un taux d'emploi faible, avec un chômage massif et persistant, et le développement de la précarité ; une progression des salaires bien en dessous de la productivité du travail.

Les statistiques officielles confirment ces évolutions.

Ces quinze dernières années :

Coût horaire du travail : + 1,7 %
en moyenne par an,
Productivité du travail : + 2,1 %.

Dans l'industrie :

Coût horaire : + 1,7 %,
Productivité du travail : + 4,1 %,

(source : Insee première, n° 1214, novembre 2008).

Un partage de la valeur ajoutée au détriment des travailleurs et au profit du capital

Au cours des années 1980, la part des salaires dans la valeur ajoutée a diminué de huit points ; cette injustice n'a jamais été corrigée depuis.

Cette récession sociale a des conséquences économiques et sociales graves. Pour augmenter la rentabilité du capital, les entreprises exercent une pression permanente sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Ce faisant, elles réduisent la demande salariale, ce qui crée un problème de débouchés. Pour améliorer la rentabilité du capital dans un contexte de rétrécissement relatif des débouchés émanant des salariés, les entreprises cherchent une rentabilité supplé-

mentaire dans les opérations financières ; c'est la **financiarisation de l'économie**.

Cette financiarisation conduit en même temps à une suraccumulation du capital financier avec une forte exigence de rentabilité, surtout dans un contexte de globalisation financière. Des taux de rentabilité de 10, 15 voire 20 % sont érigés en dogmes.

Comment se manifeste cette financiarisation ?

Par :

- ➔ une hausse des revenus financiers des entreprises non financières,
- ➔ une hausse de la part des dividendes versés aux actionnaires par rapport à la valeur ajoutée : 5 % jusqu'en 1985 et pratiquement 25 % aujourd'hui.

2007 :

- Valeur ajoutée : 957 milliards d'€,
- Masse salariale : 611 milliards d'€,
- Investissement : 209 milliards d'*,
- Dividendes : 227 milliards d'€.

(source : Insee, *comptes nationaux*).

« En 2007, les entreprises du CAC 40 ont consacré plus de 19 milliards d'euros au rachat de leurs propres actions ! Au lieu de cela, elles auraient pu respecter les délais de paiement envers leurs fournisseurs et éviter aux PME d'être asphyxiées... » (Jean Arthuis, ancien ministre de l'Economie, *Les Echos*, 6 janvier 2009).

Quelle est la conséquence de cette financiarisation ?

La masse salariale et l'investissement productif deviennent des fac-

teurs d'ajustement. Les directions d'entreprises fixent d'abord un objectif de rentabilité et décident ensuite de l'emploi et des investissements (exemples récents : Renault, Arcelor-Mittal...).

Cela entraîne un affaiblissement du potentiel de croissance. Ainsi, sur les vingt dernières années, le taux de croissance économique en France a été en moyenne de 2 % par an, alors que le taux de rentabilité exigé des capitaux était supérieur à 10 %.

Des taux de rentabilité exigés nettement supérieurs au taux de croissance potentiel provoquent une situation intenable sur le long terme. Cette contradiction explique la multiplication des crises financières au cours des vingt dernières années :

- ➔ crise asiatique,
- ➔ crise de la nouvelle économie
- ➔ crise des subprimes...

Les différents plans du gouvernement sont largement insuffisants et risquent de provoquer des effets pervers

Plan de sauvetage des banques

360 milliards d'euros = trente années de salaires nets d'un million de smicards.

Ce plan est critiquable au moins pour trois raisons :

- ➔ il fait recours aux marchés financiers,
- ➔ il n'y a aucune contrepartie,
- ➔ il ne prévoit aucune place pour les salariés,

Fonds stratégique d'investissement

Ce plan est aussi critiquable au moins pour trois raisons :

- ➔ il fait recours aux marchés financiers,
- ➔ il ignore la responsabilité des privatisations dans l'exposition des entreprises stratégiques à l'appétit des marchés financiers,
- ➔ il éloigne la Caisse de Dépôts et Consignations de ses missions sociales.

Plan de relance

Ce plan est critiquable au moins pour quatre raisons :

- ➔ la modestie des sommes engagées : le gouvernement parle de 26 milliards d'euros ; en réalité, les sommes supplémentaires ne sont que de 4 milliards,

- ➔ il néglige la question de la demande salariale,
- ➔ il ignore la question des choix de gestion des entreprises. On ne peut pas parler de la relance de l'investissement sans aborder la question des dividendes versés aux actionnaires,
- ➔ enfin, il s'inscrit dans la logique libérale de la réduction du coût de travail : il prévoit de nouvelles exonérations de cotisations sociales patronales pour les petites entreprises. Or, l'expérience des quinze dernières années montre que cette politique ne produit aucun résultat probant en termes d'emplois.

Interrogations sur le plan de relance européen

Les pays européens ont décidé d'un plan de relance. Si ce fait est en soi important, ce plan provoque néanmoins plusieurs interrogations :

- ➔ la logique du pacte de stabilité et de croissance qui oblige les

pays membres à tenir le déficit budgétaire en dessous des 3 % du PIB, réduit les marges dans les pays dont en ont besoin,

- ➔ il propose une déréglementation accrue du marché du travail, alors que cette déréglementation

est à l'origine de nombreuses difficultés auxquelles nous sommes confrontés, et que la crise montre que la régulation des marchés financiers est un enjeu fondamental.

La CGT propose de mobiliser autrement les moyens existants pour sortir de la crise

Pour sortir de cette crise, nous avons besoin de réponses immédiates, mais il faut aussi des réponses aux problèmes à plus long terme. Autrement dit, il faut conjuguer les réponses immédiates aux préoccupations sociales aux questions structurelles.

Trois séries d'enjeux sont posées :

➔ **articuler l'offre des biens et services par les entreprises** et la demande émanant du monde du travail pour assurer un développement durable dans ses trois dimensions : sociale, économique et environnementale.

Cela nécessite de :

➔ **promouvoir le travail,**

➔ **promouvoir l'investissement productif public et privé.**

➔ **établir une véritable Sécurité sociale professionnelle ;**

➔ **établir une complémentarité entre les mesures nationales, européennes et internationales.**

La promotion du travail passe, dans le contexte actuel, notamment par deux canaux : le soutien des emplois et la hausse des salaires.

1°) Le soutien de l'emploi : compte tenu de la dégradation de la situation de l'emploi et de la montée du chômage, il s'agit surtout :

➔ du projet CGT d'une Sécurité sociale professionnelle assurant, notamment, la continuité du contrat de travail du salarié et le maintien de ses droits d'une entreprise à une autre ;

➔ à défaut :

- négocier les mesures de sauvegarde d'emploi, de chômage partiel, de RTT...
- développer la formation professionnelle qualifiante.

2°) La hausse des salaires : elle permet d'articuler les préoccupations immédiates, notamment en termes de pouvoir d'achat, de relance de consommation, et les considérations structurelles, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des qualifications dans les salaires.

L'Etat a son rôle à jouer

1°) Pour le soutien de l'emploi, en tant qu'employeur, il doit arrêter les suppressions de postes surtout dans les secteurs où il y a un manque criant de personnel, par exemple dans l'Education nationale.

Il devrait enfin créer les conditions pour un droit suspensif aux représentants des salariés afin d'éviter les licenciements abusifs.

2°) Pour les salaires, en tant qu'employeur, il devrait donner l'exemple en augmentant la rémunération de ses agents.

Il peut aussi donner un coup de pouce au Smic.

Il peut également valoriser les pensions, les minima sociaux et l'indemnisation du chômage.

Dans les deux cas, il devrait conditionner les aides financières aux entreprises à la conclusion des accords salariaux avec un double objectif : l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés, la réduction

des inégalités salariales.

La promotion de l'investissement productif privé et public pose deux enjeux :

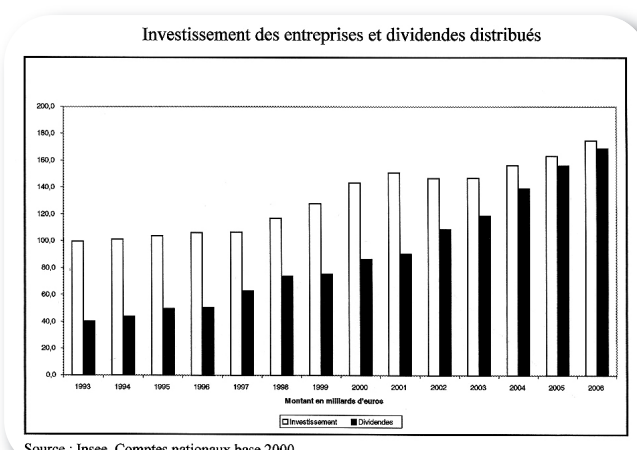
1°) Une véritable politique industrielle

Cela nécessite des efforts plus importants en termes de recherche, formation, relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants, aides et financement (public, crédits bancaires...).

2°) Une politique économique plus dynamique avec des choix stratégiques différents

Cela nécessite de revoir :

➔ **une refonte de la politique monétaire.** Il s'agit surtout de modifier les objectifs de la Banque centrale européenne en faveur de l'emploi, de l'investissement et de l'activité économique. Il s'agit également d'établir un mécanisme qui permette de modifier les taux d'intérêt en fonction de l'usage qui est fait des crédits bancaires. Ainsi, les crédits destinés à la promotion de l'investissement productifs seraient assortis de taux d'intérêts plus bas ;



➔ **une refonte de la politique budgétaire.** Plusieurs enjeux sont posés :

- les investissements publics portent sur le long terme ; il est donc indispensable de les isoler dans les dépenses publiques et des les traiter autrement,

- réduire les gâchis dans les dépenses publiques : niches fiscales (70 milliards d'euros), exonérations de cotisations sociales (33 milliards) ;

- revoir la fiscalité pour plus de justice sociale et plus d'efficacité économique :

- * suppression du bouclier fiscal et du paquet fiscal (15 milliards),

- * accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu,

- * moduler l'impôt sur les sociétés en fonction de l'investissement productif,

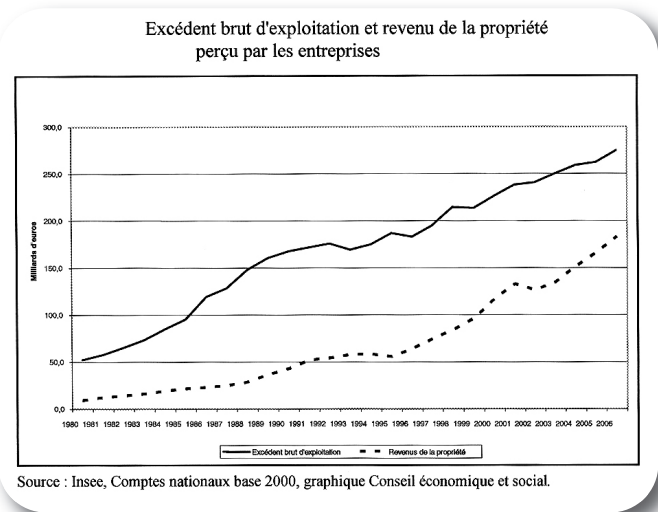
- * enfin, surtout ne pas supprimer la taxe professionnelle.

➔ **Développer le logement social.**

➔ **Développer et gagner de nouveaux droits d'intervention des travailleurs et de leurs représentants sur les choix de gestion des entreprises** (CE, CCE, comités de groupe, administrateurs, indemnité des actionnaires, gagner des droits pour les salariés des TPE).

➔ **Dimensions européenne et internationale.** Complémentarité des différents niveaux d'intervention et non leur opposition.

➔ **Organiser une conférence nationale.** Pour définir les priorités et définir des objectifs globaux en termes de croissance économique, d'investissement productif, d'emploi et de revenu à laquelle participeraient, entre autres, les organisations syndicales.



Les entreprises et l'Etat ont-ils les moyens pour financer tout cela ?

1°) **il est possible de dégager progressivement 120 milliards d'euros en mettant fin aux gâchis dans le budget de l'Etat :**

- ➔ 70 milliards : niches fiscales,
- ➔ 33 milliards : exonérations,
- ➔ 15 milliards : paquet fiscal.

2°) **Utiliser autrement les moyens financiers des entreprises :**

- ➔ en divisant par deux les dividendes versés, on pourrait dégager plus de 100 milliards d'euros,

➔ une fiscalité qui responsabilise les entreprises initiatrices à l'investissement social.

3°) **Mobiliser autrement le système bancaire. Deux pistes :**

- ➔ moduler les taux d'intérêt en fonction de l'usage qui sera fait des crédits. Ainsi, ceux destinés à l'emploi et à l'investissement productif seraient assortis de taux plus bas. Inversement, ceux qui privilégieraient la finance, seraient plus chers.

- ➔ un pôle financier public : pour mettre en réseau des institutions comme la Banque de France, la

Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque Postale, l'OSEO, ... pour privilégier l'investissement productif, notamment dans les PME.

4°) **Financer des projets concrets de créations / sauvegarde d'emploi et d'investissement productif.**